WWF

LE DAHU

NEUCHÂTEL

N° 4/2024, WWF Neuchâtel, Les Rochettes, Rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel, Tel. 032 969 26 46
info@wwf-ne.ch, www.wwf-ne.ch, BCN 1044.65.74.8

© WWF NEUCHÂTEL

LES MICROFERMES ET LA BIODIVERSITÉ : UNE HISTOIRE D'AMOUR

Bio, local, circuits courts : ces mots sont devenus une évidence pour toute personne soucieuse de l'environnement. Toujours à l'affut d'initiatives innovantes susceptibles d'éclaircir notre avenir, le Dahu s'est intéressé à l'ASM, l'Association Suisse des Microfermes et a rencontré son président, David Bichsel.

Le Dahu : Tout d'abord, qu'est-ce qu'une microferme ?
David Bichsel : Il s'agit d'une exploitation agricole de petite taille, généralement entre 2000 m² et 5 hectares, non mécanisée et utilisant donc essentiellement de la main-d'œuvre humaine. On y fait pousser une grande diversité de plantes sur une petite surface et la production est préférentiellement vendue par vente directe. Les microfermes peuvent exister chez des propriétaires privés ou sur des terrains appartenant à des collectivités. Comme ce sont de toutes petites structures, elles peuvent aussi être accueillies dans une exploitation agricole existante et en diversifier la production.

►

LE DAHU VOUS INFORME ...

... qu'il a changé d'établissement financier. Dorénavant vous pouvez envoyer vos dons sur le compte 1044.65.74.8 auprès de la Banque Cantonale Neuchâteloise n° IBAN CH72 0076 6000 1044 6574 8 (bulletin de versement en page 3) et vous remercie sincèrement de votre générosité.

LD : N'importe quel jardinier amateur peut-il s'autoproclamer microfermier ou faut-il une formation ?
DB : Tout le monde peut se lancer, mais on peut vite avoir des pratiques non durables, comme par exemple un apport excessif de fumure. Nous avons créé une formation il y a quelques années dans le but de mettre les participant·es sur la bonne voie pour se lancer. Celle-ci a été reprise aujourd'hui par le centre de formation *Agrilogie* de Morges. Durant ces formations, en plus des thèmes liés à la production, nous abordons l'accueil de la biodiversité, la préservation des sols et les dangers liés aux amendements.
LD : Durable : ce mot est devenu tellement fourre-tout ! Qu'entendez-vous concrètement par ce terme ?
DB : Nous veillons à ce que nos pratiques soient le moins impactantes possible. Par exemple, nous minimisons le travail du sol. L'ASM labellise les microfermes qui le souhaitent. Celles-ci sont alors soumises à un cahier des charges plus stricte que le label BIO et doivent cultiver la terre sans labour et minimiser les déchets (pas de films plastiques, pas d'emballages non réutilisables). En plus de cela, nous veillons à rendre les exploitations les plus accueillantes possible pour la biodiversité. Il peut s'agir de la diversité de variétés des légumes cultivés ou plus globalement des plantes et des animaux. Par exemple, nous semons des fleurs indigènes pour attirer des insectes pollinisateurs et offrons des abris comme des tas de branches et de pierres pour abriter des prédateurs, comme les hermines et les hérissons.
LD : Où peut-on acheter les produits cultivés dans les microfermes ?
DB : Sur le site de l'ASM, nous avons une carte avec les microfermes membres de l'association : **https://microfermes.ch/association/ La FRACP** (réd. : Fédération romande d'agriculture de proximité) publie aussi une carte des structures qui livrent des paniers de légumes. Ces sites permettent de trouver les microfermes les plus proches de son domicile.

■ *Sylvie Barbalat*

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères et chers membres,
2024 a été une année bien remplie pour notre association tant au niveau politique que juridique. Notre association a en effet été très active dans le cadre des votations fédérales en s'engageant fortement pour la biodiversité lors des votations du 22 septembre 2024 ainsi que pour les énergies renouvelables lors de votations du 9 juin 2024. Même si les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur de nos attentes, nous restons engagés pour faire évoluer notre société vers un futur plus durable et en harmonie avec notre belle planète.
Cette année a également vu la mise à l'enquête publique de plusieurs plans d'aménagement locaux communaux. Ces plans ont pour vocation de réglementer l'utilisation des territoires communaux pour les quinze prochaines années. Au vu de leur importance, notre association s'est mobilisée fortement afin que ceux-ci protègent de manière adéquate les valeurs naturelles de notre beau canton. En plus des questions politiques et juridiques, notre association a continué son travail en faveur de la nature par la présence à des événements, le soutient de projets intéressants ou encore la participation à des groupes de travail, dont notamment le Groupe de travail « Grands prédateurs » où la question du retour du loup dans notre canton a été débattue.
Tout le travail réalisé par notre association ne serait pas possible sans l'engagement actif des membres du comité ainsi que des nombreux bénévoles qui travaillent avec nous, je les remercie donc chaleureusement. Je tiens également à remercier particulièrement notre chargée d'affaire Sylvie Barbalat qui continue à conserver la passion de son travail et un engagement fort dans les causes qu'elle défend. Je salue également notre nouvelle responsable du Panda Club Mylène Mangé qui a repris ce poste cette année avec enthousiasme et dynamisme.
Pour terminer, une association n'est rien sans ses membres. Je tiens donc à vous remercier toutes et tous chaleureusement. Votre soutient nous permet de défendre les causes qui font de WWF Neuchâtel une association importante au niveau cantonal avec un réel impact sur la nature de notre canton. Sans vous, tout le travail que nous effectuons chaque jour serait impossible.
Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une année 2025 placée sous le signe de la biodiversité.

■ *Marion de Coulon*

INITIATIVE BIODIVERSITÉ : MERCI DE VOTRE ENGAGEMENT !

Bien sûr, nous aurions préféré un autre résultat… Toutefois, la campagne a été l'occasion de belles collaborations, de nouvelles rencontres et de nombreux échanges enrichissants. Un tout grand merci à toutes celles et ceux d'entre vous qui se sont impliqué.es d'une façon ou d'une autre dans le cadre de cette campagne. Les nombreux drapeaux que nous avons vus aux fenêtres et aux balcons montrent que la biodiversité est un thème dont beaucoup se soucient. De plus en plus de propriétaires et de collectivités publiques renoncent aux pesticides et laissent de la place aux fleurs et aux papillons. Ces belles initiatives nous donnent l'espoir et la motivation pour continuer notre action.

■ *Sylvie Barbalat*

LE PANDA CLUB RECYCLE !

Le samedi 14 septembre, nous avons recommencé les sorties du Panda Club ! À l'occasion des Poutzday, nous sommes allés à Cernier dans le jardin d'Evologia pour parler déchets. Nous avons appris à recycler les déchets et compris pourquoi le recyclage est important. Nous avons également appris à les valoriser en fabriquant une mangeoire à oiseau à partir de bouteille en PET. Nous n'avons malheureusement pas pu ramasser de déchets, car plusieurs groupes étaient passés avant nous, la ville était déjà propre ! En contrepartie, nous avons profité du soleil, d'un super goûter sans déchets et du super jardin d'Evologia.
Nous nous réjouissons beaucoup de la prochaine sortie, « Danse des râteaux» qui aura lieu le samedi 9 novembre (organisée par Pro Natura).
Programme, renseignements et inscriptions :
www.wwf-ne.ch/pandaclub
■ *Mylène Mangé*

© MYLÈNE MANGÉ

APPRENDRE À ÉCOUTER LES OISEAUX

Le nouveau cours d'« Ecoute des oiseaux » aura lieu sur 5 vendredis, soit les **vendredis 14, 21 et 28 mars, 4 et 11 avril 2025**, à partir de 16 h jusqu'à la nuit. Il s'adresse tout particulièrement aux débutant(e)s (sans obligation d'être membre du WWF). Le but du cours est d'apprendre à reconnaître le chant d'une vingtaine d'oiseaux parmi les plus courants. Une paire de jumelles est conseillée mais pas indispensable. En cas de très mauvaises conditions météo, une date de report sera fixée.
Nombre de places limité : la date de pré-inscription sera le seul critère d'admission. Coût : fr. 80.– par adulte, pour l'ensemble des 5 vendredis, et fr. 40.– pour un enfant (accompagné d'un adulte). ■ *Laurent Ducommun*
Pré-inscriptions à:
ducolauri@bluewin.ch ou info@wwf-ne.ch

VOTRE SOUTIEN NOUS EST INDISPENSABLE !

Un geste tout simple mais efficace : détachez le bulletin de versement ci-dessous afin de nous envoyer votre précieux don. Nous vous adressons nos sincères remerciements.

Récépissé

Compte / Payable à
CH72 0076 6000 1044 6574 8
World Wildlife Fund Sec. Neuchâtel
2000 Neuchâtel

Payable par

Monnaie Montant
CHF

Point de dépôt

Section paiement

Compte / Payable à
CH72 0076 6000 1044 6574 8
World Wildlife Fund Sec. Neuchâtel
2000 Neuchâtel

Informations supplémentaires
Don

Payable par

Monnaie Montant
CHF

CINÉ NATURE

La Chaux-de-Fonds
MUZOO (muzoo.ch)
14 h 30 première projection (accès par l'accueil du MUZOO) *gratuit*
18 h 30 deuxième projection (entrée par le Replat du Dahu 1) *gratuit*
13 novembre 2024
L'escargot dans la spirale du temps
11 décembre 2024
Grand coq, petit espoir
22 janvier 2025
Le jardin sauvage
19 février 2025
Quand vient la pluie?

RENDEZ-VOUS NATURE

Neuchâtel
Museum d'histoire naturelle
Rue des Terreaux 14
Projections à 12 h 30 et 14 h 15, *gratuit*
13 novembre 2024
Oiseaux nicheurs de Franche-Comté et de la Suisse limitrophe
27 novembre 2024
Corbeaux & corneilles

LE WWF CONSTRUIT DES MAISONS !

Le 21 septembre dernier, une joyeuse équipe, formée principalement de membres du comité du WWF Neuchâtel, et de M. Vincent Feuz, comme chef d'atelier, a confectionné avec entrain une quarantaine de nichoirs. Ces derniers ont immédiatement été posés dans les arbres du verger de M. Feuz, verger planté en 2016 et complété en 2019. Ainsi, mésanges et rouges-queues à front blanc trouveront un logis confortable. ■ *Daniel Droz*

© DANIEL DROZ

DES ARBUSTES PLEINS DE VIGUEUR

En 2013, les courageuse planteuses et les vaillants planteurs ont créé une haie, qui a bien grandi ! Le résultat onze ans plus tard fait plaisir à voir. Les efforts consentis, dans des conditions très fraîches, sont ainsi bien récompensés. Ces arbustes se situent sur les Monts au-dessus du Locle dans un secteur mis à mal par la tempête de juillet 2013. Ils ont très bien résisté. ■ *Daniel Droz*

Impressum: LE DAHU / WWF Régional Neuchâtel
LE DAHU paraît 4 fois par année, encarté dans le Magazine WWF. Tirage: 3700 expl.
Rédaction : Daniel Droz, Manuela Lienhard Corrections: Michel Droz Graphisme: Manuela Lienhard Impression: Rapidoffset, Le Locle